

## Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

### Syndicat Mixte Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze

Réf n° 506/2024

**OBJET** : Patrouille du  
Grand Site

Membres : 24

Présents votant : 11

Pouvoirs : 7

L'an deux mille vingt-quatre, le 13 décembre

Le comité syndical Grand site Salagou – Cirque de Mourèze, dûment convoqué le 26 novembre 2024, s'est réuni au nombre prescrit par les statuts du syndicat dans la commune de Clermont l'Hérault

PRESENTS votants :

- Madame Marie PASSIEUX, Conseillère départementale du canton de CLERMONT L'HÉRAULT,
- Madame Gaëlle LEVEQUE, Conseillère départementale du canton de LODEVE,
- Monsieur Michel VELLAS, Délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Monsieur Alain BOZON, Délégué de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Monsieur Bernard COSTE, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Jean-Claude CLOZIER, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Patrick JAURES, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Monsieur Marc CARAYON, Délégué suppléant de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Danièle JOSEPH, Déléguée de la Communauté de communes du LODEVOIS ET LARZAC,
- Madame Joëlle GOUDAL, Déléguée de la Communauté de communes du LODEVOIS ET LARZAC,
- Monsieur Bernard GOUJON, Délégué de la Communauté de communes LODEVOIS ET LARZAC,

POUVOIRS :

- Madame Sylvie TOLUAFE, Déléguée suppléante de la Communauté de communes du GRAND ORB,
- Monsieur Claude REVEL, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS
- Monsieur Jean Marie SABATIER, Délégué de la Communauté de communes du CLERMONTAIS,
- Madame Nicole MORERE, Conseillère départementale du canton de GIGNAC
- Monsieur Jean-Louis GELY, Conseiller départemental du canton de MONTPELLIER 2
- Monsieur Jean-François SOTO, Conseiller départemental du canton de GIGNAC
- Monsieur Jacques RIGAUD, Conseiller départemental du canton de LODEVE

Madame la Présidente propose de reconduire les patrouilles du Grand Site pour l'année 2025 pour un budget maximum de 64 500€ TTC dont 26 249.30 € en fonds propres et 38 250.70 € subventionnés dans le cadre de Paysages sans emballages par l'organisme Citeo (les patrouilles jouant un rôle clé dans la sensibilisation des visiteurs pour limiter les déchets abandonnés dans l'espace naturel).

Reçue en Préfecture et  
rendue exécutoire le :

Ce budget comprend :

- Le salaire de l'agent contractuel à 50% annualisé catégorie C, patrouilleuse sur le terrain et en charge d'assister l'équipe pour la gestion de la fréquentation ; les salaires des patrouilleurs équestres et VTT saisonniers soit environ 55 900 € - Les patrouilles fonctionnent en binôme des vacances du printemps à la mi-septembre. Le SMGS assure des patrouilles bateau pour compléter le dispositif de surveillance 1 fois par semaine en juillet et aout.

- Les frais des patrouilles, soit environ 8 600 €

- Une partie de l'équipement vestimentaire,
- Les assurances des chevaux,
- Une partie de l'alimentation et des frais des chevaux,
- La maintenance et l'entretien des VTT,
- Les frais de déplacements des patrouilleurs,
- Les frais d'acquisition de petits équipements (fils électriques, piquets...),
- location bateau
- L'impression des documents de sensibilisation au code du Grand Site : faux PV...

- ...

Le comité syndical,

Le rapporteur entendu,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés,

**APPROUVE** cette action et **AUTORISE** Madame la Présidente à signer tous les actes relatifs à la réalisation de cette opération

**VALIDE** le plan de financement et **AUTORISE** la Présidente à modifier ce plan, quand celui-ci est inférieur ou égal au montant délibéré, sur simple décision

**AUTORISE** Madame la Présidente à solliciter tous les financeurs susceptibles de subventionner l'action

**AUTORISE** Madame la Présidente à recruter les agents contractuels nécessaire et en **FIXER** la rémunération sur la grille des adjoints techniques.

Pour Extrait Conforme,  
A Clermont l'Hérault,  
Le 13 décembre

La Présidente

Marie PASSIEUX

